



Chemin d'Orveau
91820 VAYRES SUR ESSONNE

Le 4 Mai 2017

Téléphone : 01 64 57 90 19
Télécopie : 01 64 57 85 59

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 3 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le trois mai à dix-neuf heures trente-quatre, le conseil municipal de la commune de Vayres-sur-Essonnes, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Jocelyne BOITON, Maire :

Etaient présents :

Tous les membres en exercice, sauf :

- Madame DURANDY ayant donné pouvoir à Madame SERRANO,
- Monsieur GRARD ayant donné pouvoir à Madame TEYSSEYRE,
- Monsieur CHAILLOUX ayant donné pouvoir à Madame BOITON,
- Monsieur HEYMANN ayant donné pouvoir à Monsieur AMBIAUD,
- Madame AH-TONG absente,
- Madame PICHARD absente.

Monsieur CARON est désigné secrétaire de séance.

Le précédent procès-verbal du 6 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Demande de subvention DETR sur accès PMR Salle Cardon

Considérant que l'Agenda d'Accessibilité Programmée communal a été validé le 17 février 2016 par la commission ad hoc de la Préfecture ainsi que la demande d'étalement des travaux sur 6 années au lieu des 3 initiales,

Vu que la DETR 2017 (dotation d'équipement des territoires ruraux) peut subventionner à hauteur de 50% les opérations suivantes :

- Accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics

Madame le Maire propose donc de solliciter la Préfecture pour la DETR 2017 sur les projets suivants :

- Travaux ADAP planifiés 2018 : l'accès PMR à la Salle Cardon (dallage) (6.175,00€) et création de sanitaire PMR (19.054,76€) pouvant être subventionné à 50% maximum soit 12.614,88 € HT. Ces travaux s'inscrivent dans le projet global de rénovation et extension de la Salle polyvalente JME Cardon s'élevant à 732 300€ HT, dont le plan de financement est :
 - le nouveau contrat rural : 259 000€
 - le programme leader : 30 000€
 - la DETR 2017 : 12 615€
 - fonds propres communaux 430 685€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de solliciter la subvention DETR 2017 à hauteur de 12.614,88 € HT maximum sur l'accessibilité PMR du projet rénovation-extension de la salle polyvalente.

II) Questions diverses

1) Groupement d'Intérêt Public (GIP) sur les dépôts sauvages

Mr DUGOIN, président du SIREDOM, propose la création, avec le soutien financier de la Région Ile de France, d'un Groupement d'Intérêt Public concernant la gestion des dépôts sauvages. Le SIREDOM est disposé à assurer la mise en œuvre du GIP en assurant sa part technique et financière. A cette fin, un questionnaire a été envoyé aux 140 communes du syndicat (dont 128 en Essonne) pour évaluer les besoins. Pour rappel, actuellement, ce sont les employés communaux qui gèrent les dépôts sauvages (Compétence CCVE déléguée) et le SIREDOM peut proposer des chantiers citoyens « BRISFER » ponctuellement.

Le Conseil Municipal prend acte.

Par ailleurs, Madame le Maire est interpellé sur les containers aériens toujours présents malgré la nouvelle plateforme enterrée. Celui des vêtements doit être déplacé lors d'un prochain chantier de plateforme, les 2 containers papiers doivent être enlevés par la CCVE (attente marché d'enlèvement) et les 2 containers à bouteille par le SIREDOM (attente disponibilité). Un rappel va être fait à ces deux organismes.

2) Travaux voirie

La reprise des trous sur la Route de la Ruchère (et d'autres plus ponctuels dans le village) ainsi que la chicane et trottoir vers Bélesbat ont été effectués.

La reprise d'enrobé au milieu de la Route de la Ruchère (avec réaménagement de certains bateaux et rives) sera effectué du jeudi 04 au vendredi 05 mai. Les riverains ont été prévenus ce jour.

Le Conseil Municipal prend acte.

3) Appel à projet « plantons nos paysages »

Le projet d'aménagement de la mare et ses abords a été retenu par le PNR (Parc naturel régional du Gâtinais français), lors de son appel à projet « plantons nos paysages ». Le Parc va donc nous accompagner techniquement et financièrement pour cet aménagement (plantes, banc)

Le Conseil Municipal prend acte.

4) Conservatoire intercommunal

Nous venons enfin de signer une convention avec le conservatoire intercommunal de la CCVE pour une intervention d'une heure durant les Nouvelles activités périscolaires (NAP). Un groupe d'enfant va pouvoir s'initier au Youkoulélé. Nous espérons pouvoir pérenniser cette activité l'année prochaine, les tarifs des intervenants devant être revus à la baisse par la CCVE (50€ /heure actuellement).

Le Conseil Municipal prend acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures10.

Le Maire,
Jocelyne BOITON

